



# UNION INTERPARLEMENTAIRE

## Déclaration à la 66<sup>ème</sup> Assemblée générale

### **Point 32 de l'ordre du jour : Appui du système des Nations Unies aux efforts déployés par les gouvernements pour promouvoir et consolider les démocraties nouvelles ou rétablies**

Présentée par: M. Alessandro Motter, Conseiller principal

New York, 18 novembre 2011

M. le Président,

L'année 2011 pourrait être celle du plus grands progrès démocratique d'une génération. Dans le monde arabe, les aspirations des peuples à la liberté et à la démocratie ont amené des changements que l'on n'aurait pu imaginer il y a seulement un an. Les révolutions en Tunisie, en Egypte et en Libye ont balayé l'ordre établi, et ces pays se sont engagés sur la voie difficile et incertaine de la démocratie. Ces transitions sont fragiles. Nul ne saurait dire si l'on aura beaucoup progressé, ni dans quelle direction, d'ici un an. Toutefois, le désir de liberté est puissant. Une fois en marche, il est une force que l'on ne peut facilement arrêter.

L'UIP pense que les forums internationaux qui permettent de comparer les bonnes pratiques dans les démocraties nouvelles ou rétablies sont d'une grande importance. Chaque démocratie est unique, mais il est probable que les leçons tirées par un pays au cours du processus de démocratisation présentent un grand intérêt pour les autres pays engagés sur la même voie. Nous continuerons à apporter une dimension parlementaire à la Conférence internationale des démocraties nouvelles ou rétablies, et nous emploierons à établir un rapprochement avec un mécanisme semblable au sein de la « Communauté des Démocraties ». Nous invitons tous les pays à participer activement à ces rassemblements pour contribuer à renforcer la démocratie dans le monde.

M. le Président,

Le simple fait d'organiser des élections n'est pas un gage de stabilité politique, et rien ne garantit que les nouvelles démocraties ne redeviendront pas des régimes autoritaires. La plupart des pays du monde disposent de systèmes de gouvernement pluripartites. Pourtant, il reste beaucoup à faire pour renforcer la transparence et l'efficacité des

institutions démocratiques. Consolider la démocratie prend du temps, et exige un engagement à long terme des pouvoirs publics, faute de quoi les dirigeants politiques pourraient ne pas parvenir à satisfaire les attentes populaires.

Au cours de l'année écoulée, il nous a été rappelé maintes fois que la chute d'un dirigeant autoritaire ne garantit pas automatiquement l'apparition de la démocratie, et qu'il faut donc renforcer les institutions représentatives pour qu'elles nourrissent à leur tour une culture de la démocratie. La consolidation de la démocratie exige donc en outre de prendre des mesures énergiques pour favoriser la continuité du dialogue entre représentants politiques et citoyens. Une démocratie opérante doit permettre à toutes les voix de la société d'être entendues.

M. le Président,

Les parlements jouent un rôle essentiel pour établir une relation entre dirigeants politiques et citoyens, en constituant la base d'une démocratie viable. En tant qu'institution politique la plus représentative, le Parlement doit faire en sorte que les intérêts divers de la société soient exprimés, rapprochés et traduits en politiques valables, au profit de chacun.

L'UIP consacre une grande partie de ses travaux à aider les parlements à devenir toujours plus démocratiques. En d'autres termes, elle contribue à les rendre plus représentatifs, plus transparents, plus accessibles, plus responsables et plus efficaces. En 2010, l'UIP s'est engagée dans des projets de renforcement des capacités en Afghanistan, au Cambodge, en Guinée-Bissau, aux Maldives, en Palestine, en République centrafricaine, en République démocratique du Congo, au Rwanda, aux Seychelles, en Sierra Leone, au Soudan et au Viet Nam. Ces projets consistent notamment à fournir des services consultatifs en matière d'éthique et d'intégrité, de soutien aux femmes parlementaires et aux réunions de femmes parlementaires, et d'engagement parlementaire en faveur des OMD.

Des élections libres et régulières, la transparence et la reddition de comptes sur le financement de la vie politique constituent sans nul doute la base d'une relation de confiance entre représentants politiques et citoyens. A cet effet, les parlements représentés à la 124<sup>ème</sup> Assemblée de l'UIP en avril cette année ont fait preuve d'engagement politique en adoptant une résolution relative à la prévention de la violence électorale, et une autre relative à la transparence et à la responsabilité en matière de financement des partis politiques et des campagnes électorales. Notre prochaine audition parlementaire à l'ONU abordera la question de la responsabilité politique dans la perspective de la participation politique de la jeunesse, de la bonne coopération avec la société civile, et de la transparence du budget.

L'UIP s'emploie également à doter les parlements des outils nécessaires pour faire connaître aux électeurs les principes de la démocratie et le rôle des parlementaires pour les faire respecter. Dans tous les pays, les électeurs attendent beaucoup de leurs représentants et a fortiori dans les démocraties nouvelles ou rétablies. Ces attentes

peuvent souvent manquer de réalisme. Les membres des circonscriptions demandent aux parlementaires de les aider à accéder aux soins de santé, à la scolarité et aux emplois, et, de plus en plus, à résoudre leurs problèmes personnels. Les attentes des citoyens ne peuvent être satisfaites que si l'occasion est donnée aux parlementaires de se concentrer sur leurs fonctions fondamentales consistant à légiférer et à demander des comptes au gouvernement. Pour traiter cette question, le thème choisi cette année pour la Journée internationale de la démocratie était le suivant : « Qu'est-ce que les citoyens attendent de leur parlement ? » Pour mieux comprendre la relation entre parlements et citoyens, l'UIP et le PNUD coopèrent dans la publication du premier Rapport parlementaire mondial, qui sera lancé début 2012. Plus de 1 000 parlementaires du monde entier seront interrogés dans le cadre du rapport, qui étudiera la manière dont les parlements s'adaptent pour répondre efficacement aux besoins en mutation des citoyens.

M. le Président,

Quelles que soient les différences historiques, culturelles et économiques, l'aspiration à vivre dans des sociétés reposant sur l'état de droit, la justice, l'égalité, les droits de l'homme et les valeurs démocratiques est universelle. Ce sont ces valeurs qui continueront à orienter les travaux de l'UIP à ce moment charnière du développement de la démocratie dans le monde. L'avenir est radieux, si nous sommes prêts à saisir les occasions qui se présentent.

Je vous remercie de votre attention.